

ALGERIE TELECOM SPA

Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Ghardaïa

Sous-Direction Technique

Département Réseau d'Accès

Réf : AT/DOT GHARDAIA/SDTO/DRA/016/2025

GHARDAIA LE : 02/03/2025

**A Monsieur
DAHEUR KAMEL
Adresse : DAYAT EN DAHOUA**

Objet : Mise en Demeure N° 02.

Contrat : Travaux de Raccordement final des Clients en FTTH

ODS : N° : 0241/SDT/DOT47/2024

MED N°01 Ref: AT/DOT GHARDAIA/SDTO/DRA/006/2025 du: 29/01/2025

- Malgré la notification de l'ODS en date du 09/01/2025.
- Malgré la mise en demeure N° 01 sus indiquée.
- Vu les justifications non valables fournies dans votre réponse du 25/02/2025
- Vu la non reprise des travaux.

A cet effet et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de mettre votre entreprise en demeure pour la deuxième et dernière fois, afin de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans un délai de huit jours.

En cas de non prise en charge, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet.

A GHARDAIA le : 05 Mars 2025

**Directeur Opérationnel Des
Télécommunications de Ghardaïa
Signé Rachid ADEL**

